SYMPOSIUM : "LA SIMPLIFICATION DES FORMES ET MODALITÉS DE L'ACTION PUBLIQUE"

Les 10 et 11 décembre 2015, le CERA (ENA), en collaboration avec le Larequoi, le CERSA-CNRS et le LATTS, organise à Strasbourg un symposium sur le thème : "la simplification des formes et modalités de l'action publique".

du jeudi 10 au vendredi 11 décembre 2015
École Nationale d'Administration
Strasbourg

Simplification : voeu pieu ou objectif réalisable ?

Les **10 et 11 décembre 2015**, le Centre d'expertise et de recherche administrative de l' ENA, en collaboration avec le Laboratoire de recherche en management LAREQUOI, Université de Versailles St-Quentin, le Centre d'études et de recherches de sciences administratives et politiques (CERSA-CNRS) et Laboratoire Techniques, Territoires et Sociétés LATTS, Université Paris Est, organise à Strasbourg un symposium sur le thème : **La simplification des formes et modalités de l'action publique.**

La « simplification » fait partie des priorités des politiques de modernisation de l'action publique du Secrétariat général pour la Modernisation de l'action publique (SGMAP). Elle porte sur trois aspects : vie des particuliers, vie des entreprises, et action des administrations.
Très médiatisée, comme le fameux « choc de simplification » souhaité par le Président de la République en 2013, elle est supposée répondre à un besoin majeur de la société, pour faciliter et fluidifier la relation entre les pouvoirs publics et les citoyens. Cependant la recherche de simplification n'est pas apparue avec la politique actuelle de modernisation de l'action publique. Elle suppose donc des efforts permanents. En outre, si elle est assez consensuelle, sa mise en oeuvre concrète apparait souvent difficile. L'objet de ce symposium est d'analyser les raisons de ces difficultés et de ces récurrences.

Il regroupera des praticiens de haut niveau et des experts pour discuter des objectifs, des limites et des enjeux de la simplification appliquée aux formes et aux modalités de l' action publique.

L'entrée est libre mais l'inscription obligatoire à simplification@ena.fr.